

[Text]

So your surveillance, Mr. Chairman, as carried out by aircraft, gives you the count of the ships in the area, but it in no way gives you any interpretation whatsoever of the amount of fish these ships are catching. Every 60 days the crew are rotated by air; and when the ships' holds are filled with fish, the fish are taken back, either in tins or frozen, smoked or in fishmeal state, by cargo ships, and they are landed at different ports.

I submit, Mr. Chairman, that this type of surveillance is absolutely useless from a point of view of finding out just what the Russians are doing on our continental shelf. You need ships to investigate the actual operations; you need men to board these ships under international agreement. And that is why I ask: have we any ship procurement program to carry out surveillance in the future?

Mr. Richardson: Mr. Chairman, there are, of course, other departments that have ships for these purposes, though these are not, perhaps, as adequate as many of us would like. Our role is to support the Department of Fisheries.

We do not have a right, as a military operation, as a navy, to go on board the ships and, certainly, to use military force. What we can do is carry the fishing inspectors who do have the authority, under the regulations of the international commission, to go on board and count the fish, and to then take whatever action is necessary through diplomatic channels if they are over-fishing.

We do not have a military task in the sense that we use naval ships with a military capability, and I think that should be understood. The responsibility is primarily in the hands of other regulatory bodies and we are in a support function. I do not want to be misunderstood—we want to play that role, we want to be as helpful as we can; but I repeat, it is not a military role and therefore we cannot take our own initiatives. It has to be another department that we are acting for.

Mr. Crouse: This brings me to my next and last question, Mr. Chairman. It seems that this is part of our problem, Mr. Chairman: the fact, as the Minister has just stated, that they have responsibility but that there are others that have an equal responsibility, if I interpreted him correctly.

At the present time, we are concerned, as Canadians, with saving money, with the need for doing things more efficiently. In government marine services we have the navy, the coastguard, fisheries protection and fisheries research vessels, the RCMP, oceanographic ships under Mines and Technical Surveys, Department of Transport ships, buoy vessels—the lot; and some I have not mentioned. There are some who believe, because there are so many agencies active in the marine field, that a large measure of duplication would be avoided by consolidation. My question, Mr. Chairman, to the Minister or to Colonel—I mean General—Dextraze . . .

Le Gen Dextraze: I like Colonel.

• 2205

Mr. Crouse: I did not mean to demote you, sir.

[Interpretation]

Alors la surveillance par avion tient compte du nombre de navires dans la région, mais ne vous donne aucune indication sur les prises de ces navires. A tous les 60 jours, il y a un changement d'équipage qui s'opère par avion; et lorsque les cales du navire sont remplies de poisson, ce dernier est transporté soit en boîtes ou congelé, fumé ou en farine de poisson, par des cargos, et ils sont écoulés dans différents ports.

Je soutiens que ce genre de surveillance est tout à fait inutile pour savoir ce que les Russes font sur notre plateau continental. Il est nécessaire d'avoir des navires pour enquêter sur leurs agissements; il faut que des hommes aillent à bord de ces navires selon une entente internationale. Et c'est pourquoi je demande si nous avons un programme visant à fournir des navires pour faire cette surveillance dans l'avenir?

M. Richardson: Monsieur le président, il y a, bien sûr, d'autres ministères qui ont des navires dans ce but, quoique ces navires ne sont peut-être pas aussi adéquats que nous le désirerions. Notre fonction est d'appuyer le ministère des Pêches.

Nous n'avons pas le droit, en tant que force militaire, en tant que marine, à bord de ces navires et, certainement, d'utiliser la force militaire. Ce que nous pourrions faire, c'est de transporter les inspecteurs des pêcheries autorisés, selon les règlements de la Commission internationale, de monter à bord et de compter le poisson et, ensuite, d'entreprendre quelque action qui soit nécessaire à travers la filière diplomatique s'il y a pêche excessive.

Nous n'avons pas une fonction militaire dans le sens que nous utilisons des navires de guerre dans une capacité militaire, et je pense que cela devrait être bien compris. Cette responsabilité est principalement celle d'autres organismes réglementaires, et nous, nous avons une fonction de soutien. Je ne veux pas être mal compris, nous voulons jouer ce rôle, nous voulons aider autant que nous le pouvons; mais je le répète, ce n'est pas un rôle militaire et, par conséquent, nous ne pouvons pas prendre d'initiatives. Cela revient à un autre ministère au nom duquel nous agissons.

M. Crouse: J'en viens à ma dernière question, monsieur le président. Cela semble être une partie du problème, monsieur le président; le fait, comme le ministre vient de le dire, qu'ils ont la responsabilité mais qu'il y a d'autres qui ont une responsabilité égale, si je comprends bien.

A l'heure actuelle, nous sommes préoccupés, comme Canadiens, par les restrictions, par le besoin de faire les choses de la façon la plus efficace. Dans les services de la marine du gouvernement, nous avons la marine, la Garde côtière, le service de protection des pêches et les navires de recherche des pêches, la GRC, les navires océanographiques pour les relevés techniques et miniers, les navires du ministère des transports, les navires pour les bouées, et tout le reste, et quelques-uns que j'ai oubliés. Puisqu'un si grand nombre d'organismes s'occupe du domaine maritime, plusieurs personnes croient qu'une certaine consolidation diminuerait en grande partie la duplication des services. Ma question, monsieur le président, s'adresse au ministre ou au colonel—je veux dire au général Dextraze . . .

Gen Dextraze: J'aime bien le titre de colonel.

M. Crouse: Je ne voulais pas vous réduire à un grade inférieur, général.